Les pratiques d’évaluation externe et d’autoévaluation de l’usage d’alcool dans un processus de changement : contexte national et comparaison franco-québécoise.

Rapport final de convention n°2009/MP/01 entre la Fondation sécurité routière (FSR) et l'Institut français des sciences et technologies des transports (IFSTTAR). 424 p. Direction scientifique: Jean-Pascal Assailly (IFSTTAR)

Thème:
Facteurs de risque [1]

Date du document:
Mercredi Août 1 2012

Audience de groupes:
site public

Visibilité du contenu de groupe:
Use group defaults

Résumé:
La question de l’autoévaluation se pose tout au long du continuum éducatif en sécurité routière et à propos de tous les comportements routiers dangereux. Ce rapport présente trois études, à trois étapes critiques de la conduite sous influence de l’alcool. La prévention de ce comportement est en premier lieu abordée, auprès de collégiens, lycéens et étudiants, chez qui on relève des consommations d’alcool et de cannabis qui augmentent avec l’âge, pouvant influer sur une future conduite automobile (La prévention des risques liés à l’alcoolisation excessive : place de l’autoévaluation, sous la direction de Françoise FACY, INSERM). Puis, quand l’infraction a été commise, c’est la réhabilitation du conducteur qui est étudiée lors d’un stage de sensibilisation à la sécurité routière (Approche pluridisciplinaire autour de la notion d’autoévaluation dans les stages de sensibilisation a la sécurité routière, sous la direction de Laurence Weber, pour l’INSERR). Enfin, le suivi des conducteurs infractionnistes est évalué au travers du nouveau dispositif d'éthylotest anti-démarrage et son expérimentation en France (Ethylotest anti-démarrage, évaluation, autévaluation, récidive et changement, sous la direction de Jean-Pascal ASSAILLY, IFSTTAR).

Auteur(s):
INSERM, INSERR, IFSTTAR

Fichier(s) :

- rapport_final_fsrv2jcfusionv4.pdf [2]

Retour à la base documentaire [3]